



N° 70
Mars
2024

USR CGT 17 - 119 bis Rue des Gonthières 17140 LAGORD

PERIGNY PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Dispensé de
timbrage
Déposé le
14/03/2024

Après la savante conférence de presse du 16/01 de notre Président de la République rassemblant des médias nationaux et internationaux, nous avons pu constater une fois de plus que ses annonces ne répondaient qu'à la haute sphère de la société.

Le discours de politique générale de G ATTAL ne faisait qu'entériner les propositions de E Macron.

Aucune réponse sur l'emploi, les salaires, et pour les retraités, disparus aux oubliettes.

Par contre, toutes les réformes confirment une période de suppression de l'allocation spécifiques en fin de droit, le conditionnement de la perception du RSA, l'attaque au logement social, promulgation de la loi immigration, le doublement des franchises médicales et participations forfaitaires, l'augmentation des complémentaires santé... La liste est longue.



engagées par ce gouvernement, la casse du droit du travail, la que de solidarité pour les chômeurs.

Une vraie politique Macronienne au service du CAC 40, des grosses entreprises, dont les produits financiers n'ont jamais connu une telle envolée boursière.

Et nous retraités, des miettes ! Nous ne sommes pas des pigeons !

Un grand décalage entre les PROMESSES de Macron lors de ses campagnes électorales et les FAITS depuis 2017.

Grâce à nos mobilisations de 2022 et 2023, nous avons réussi à obtenir des revalorisations des retraites de base et retraites complémentaires, loin de compenser l'inflation et la perte équivalente à un mois et plus de pension depuis plusieurs années. Ce ne sont pas des CADEAUX !

Nous devons continuer à nous mobiliser le 26/03 pour aller chercher notre dû, pour vivre mieux lors de l'action spécifique des retraités, sur la base du triptyque des 9 organisations de retraités.

Réussir cette initiative est une nécessité. C'est le prolongement de l'action du 24/10, où sur le département, la mobilisation n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Alors, le 26/03, toutes et tous dans la rue, avec chasubles, drapeaux CGT pour aller chercher des revalorisations des retraites, des services publics de proximité, une santé avec le 100 % Sécu.

Maryse CANTIN



Sommaire

Page 1	Edito
Pages 2/3	12 ^{ème} congrès UCR
Pages 4/5/6	A G USR 17
Page 7	Activités sections
Page 8	Appel au 26/03/2024

Le 12^{ème} congrès de l'UCR-CGT s'est tenu à Saint-Malo, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023

Le congrès était composé de :

- 330 délégués,
- 140 femmes qui représentent 42 % des délégués et 190 hommes.

Âge moyen des délégués : 67 ans

Le rapport d'ouverture de Marc Bastide secrétaire sortant, rappelle que suite à la pandémie qui a reporté l'organisation du congrès de 2020, c'est le comité général du 16 mars 2021 qui avait élu la direction de l'UCR.

Le rapport très dense a rappelé la situation internationale avec les guerres et les crises de par le monde et les conséquences pour les populations.

Concernant l'activité revendicative de l'UCR, il a rappelé la réussite des actions unitaires des 31 mars et 2 décembre 2021 ainsi que celle du 24 mars 2022 ; toutes avec les mêmes revendications, la défense du pouvoir d'achat avec la hausse des pensions, de la sécurité sociale et des services publics.

L'UCR a regretté la signature de l'AGIRC-ARRCO par la confédération qui n'est pas de nature à maintenir le pouvoir d'achat des retraités.

Dans son rapport, Marc invitait les congressistes à une profonde réflexion sur la spécificité du syndicalisme retraités, ses raisons d'être et son évolution éventuelle, ceci devant le constat de la baisse d'adhérents à l'UCR alors que le nombre de retraités augmente !

Rapport d'activité : 99,76 %

Le document d'orientation présenté par Cathy Cau s'inscrit pleinement dans les orientations du 53^e congrès confédéral. Ce document n'est pas un cahier revendicatif mais bien une base d'analyse et de réflexion pour mieux cerner les défis auxquels sont confrontés les retraités.

Un focus particulier sur le chapitre 3 qui met l'accent sur l'esprit de reconquête qui doit être porté par l'ensemble de la CGT pour que les richesses produites soient mises au service de la sécurité sociale, du système de retraite et les services publics.

Le chapitre 6, porte les réflexions sur l'avenir du syndicalisme retraités, son renforcement, son organisation,

son évolution, son apport dans la bataille des idées avec l'appui du magazine Vie Nouvelle.

Document d'orientation : 1 367 amendements ont été déposés, 487 ont été retenus en totalité, partiellement ou reformulés. 880 non retenus car relevant principalement des repères revendicatifs des fédérations, de l'UCR ou même de la confédération.

Les amendements de notre USR 17 sur la reconnaissance des territoires, des sections multi pros, ont tous été repoussés. Comment dans ces conditions parler de développement syndical ? Comment en territoire accueillir de nouveaux syndiqués lorsqu'il n'y a pas de section de retraités, de décentralisation des fédérations dans les UL ? Notre déléguée est intervenue pour défendre nos amendements et annoncer que s'ils n'étaient pas repris dans le document d'orientation nous serions dans l'obligation de voter contre ce dernier ? En respect des décisions de la CE USR 17.

Devant les différentes interventions des congressistes, nous avons obtenu la formation d'un collectif formé de membres de l'UCR et de la confédération pour se pencher sur cette question.

Un collectif sera mis en place afin d'enrichir le document d'orientation de repères revendicatifs, de fiches détaillées. Le document

Venez vous informer!

 Si vous ne pouvez pas venir, consultez la formation en ligne 

Réunion d'information sans obligation d'achat, sans abonnement, sans engagement, sans conservateur ! www.cgt.fr

d'orientation a été voté à 92,74 %.

1^{ère} table ronde : « **Pourquoi un syndicalisme retraité et son évolution** », les invités remarquent que le syndicalisme retraité doit prendre racine sur l'origine profes-



sionnelle, interprofessionnelle en tenant compte de la sphère familiale, citoyenne, sportive, associative et culturelle.

Il faut renforcer la proximité, combattre la casse des services publics et le détricotage des conquêtes sociales. Plusieurs questions : quel sens donner à l'engagement des retraités ? Comment stopper la baisse du nombre d'adhérents ? Il faut engager le débat dans toutes nos structures.

La seconde table ronde, « **Comment militer à la retraite** », beaucoup de constats mais aussi des pistes se dégagent. La qualité de vie syndicale a été abordée, sujet incontournable au regard du recul de l'âge de départ à la retraite et devant le nombre d'adhérents, de militants de la CGT qui ne poursuivent pas leur engagement syndical.

Les échanges qui ont eu lieu ont mis en évidence qu'une retraite heureuse ne veut pas dire se retirer de toute vie sociale.

Le rapport Financier, voté à 90,35 %, a eu un débat surprenant dénonçant des problèmes de fonctionnement et relationnel entre la responsable de la politique financière et la CFC. Ce qui a amené la CFC de donner quitus avec réserve sur l'exercice financier précédent.

Commission exécutive : 52 membres – 25 femmes, 27 hommes : voté à 99,3 %

CFC : 5 membres : 98,7 %. Catherine TRAN-PHUNG CAU devient notre nouvelle secrétaire générale de l'UCR CGT.

Le rapport de la nouvelle secrétaire générale de l'UCR a la volonté de s'engager et de travailler au renforcement de l'UCR.

Lors de ce congrès, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, est intervenue notamment sur la nécessité du syndicalisme retraités. A noter la présence du nouveau secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, Thierry NIER, et de la nouvelle secrétaire de l'UGICT, Caroline BLANCHOT.

Deux appels du Congrès :

- 1^{er} En faveur de la Paix, fidèle aux valeurs internationalistes et de paix de la CGT, condamne la situation faite à la population de Gaza qui subit des frappes terribles suite aux représailles des actes terroristes perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Condamne ces crimes contre l'humanité subis par les populations civiles palestiniennes et israéliennes. Sans oublier l'Ukraine, ... Aujourd'hui, ce sont 38

conflits dans le monde. Seules l'ouverture d'un processus de paix, d'une solution politique et diplomatique seront à même de mettre fin à la terreur et à la guerre.

- 2^{ème} En faveur de la Revalorisation des pensions, une revendication majeure pour l'UCR – CGT.

La nécessité de revaloriser significativement l'ensemble des pensions est une préoccupation majeure pour les retraités. La consultation menée par l'UCR-CGT sur le thème « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* » le prouve.

Le taux de pauvreté des retraités est en constante augmentation depuis des années. La hausse de l'inflation depuis le confinement les impacte encore plus. Les

mesures prises ces dernières années par les gouvernements successifs, notamment depuis 2007, et le patronat n'ont fait qu'accentuer la dégradation du montant des pensions et donc du niveau de vie des retraités. L'insuffisance des revalorisations a généré de nouvelles baisses de leurs revenus.

Notre revendication « pas une retraite en dessous du SMIC CGT » soit 2000 € bruts mensuels avec le retour à l'indexation des retraites sur le salaire moyen. L'UCR-CGT exige une revalorisation minimale immédiate des pensions de base et complémentaires de

10 %.

Les délégués au 12^{ème} congrès de l'UCR-CGT décident de faire de la revalorisation des pensions un objectif revendicatif central, à développer des initiatives revendicatives sous diverses formes.

Dominique VRIGNAUD



Assemblée Générale de l'Union Syndicale des Retraités CGT 17

JONZAC le 25 janvier 2024

Ce sont 73 militants qui ont été réunis, représentant 20 des 36 sections de l'USR CGT de Charente-Maritime, et ce, en dépit des difficultés d'acheminement et de transport, pour cette assemblée générale qui s'est tenue à la salle municipale de JONZAC.

Après l'accueil des délégués et le mot d'accueil du Maire et de l'Union Locale de Jonzac, la camarade Josiane a présenté l'hommage à nos militants disparus au cours de l'année écoulée.

Puis la discussion sur la première partie de l'ordre du jour (lancement du congrès de l'USR CGT 17 prévu les 5 et 6 décembre 2024 : Quelle organisation collective de l'USR en lien avec la vie des sections, actions conduites et leurs résultats...) a été introduite par Marlyse CANTIN, secrétaire générale de l'USR CGT 17.

Après cette introduction, saluée comme très complète par les intervenant(e)s, des interventions et échanges multiples et variés ont eu lieu par de nombreux-ses délégué(e)s et militant(e)s. Les thèmes couvrant l'ensemble des aspects de la situation économique et sociale de notre activité syndicale ont été abordés dans la discussion. Ainsi furent notamment au cœur des débats :

La politique annoncée par le nouveau gouvernement et la mobilisation en cours des agriculteurs ;

La situation internationale marquée par les guerres en Ukraine et en Palestine, et par la concurrence acharnée entre les différentes puissances impérialistes ;

Les problèmes de l'inflation et du pouvoir d'achat, et nos revendications d'augmentation des salaires et des pensions, ainsi que la nécessité de l'échelle mobile des salaires et pensions (indexation sur les prix), et en relation avec cela l'augmentation du prix de l'électricité

et l'organisation de l'énergie en France ;

Les attaques contre la sécurité sociale et la politique du gouvernement en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC = Mutuelles) ;

La poursuite de notre activité pour la création de Centres de santé dans le département ;

Le poids de ce qu'il faut bien aujourd'hui qualifier de défaite sur la contre-réforme des retraites sur le monde du travail et ses capacités de mobilisation, et quels moyens se donner pour gagner ;

Les difficultés à mobiliser, y compris les militants CGT, notamment lors des rassemblements sur la Palestine et contre la loi dite « immigration » ;

La montée du racisme, de la xénophobie et du vote RN, y compris dans nos rangs, et comment les combattre ?

La préparation du congrès de notre USR en décembre 2024 ;



La nécessité de définir concrètement le contenu du syndicalisme retraité CGT, compte tenu que le tiers des adhérents actifs CGT vont partir en retraite au cours des prochaines années, et des attaques importantes du gouvernement contre les conditions de vie des retraités. Ainsi que l'a exprimé une camarade : « *Comment militer en tant que retraité ?* ».

Dans le cadre de ce débat du matin, le camarade Éric THOMAS a pu prendre la parole au nom du Mouvement de la Paix, pour exposer de façon précise, détaillée et très émouvante, la situation de la population palestinienne à Gaza, et le martyre de type génocidaire

re qu'elle subit. Il a également fait le point sur les mobilisations de solidarité avec le peuple palestinien dans le département.

Sont également intervenus à l'issue des débats les représentants de MUTAMI (Mutuelle associative sans but lucratif) de la MACIF (Compagnie d'Assurance en relation avec la CGT).

Après un repas pris sur place et dont toutes et tous ont salué la qualité et l'organisation, la seconde partie de la réunion devait être plus particulièrement consacrée au thème de la syndicalisation et du syndicalisme retraité, en lien avec le journal « Vie nouvelle », les adhésions et ce que nous appelons continuité syndicale, c'est-à-dire la nécessité de combattre pour que nos adhérents actifs conservent leur carte CGT lorsqu'ils deviennent retraités.

Avant cela les sections Retraités, participantes à l'Assemblée Générale de l'USR 17 CGT ont donné Quittus à la CE, direction de l'USR17 sur l'activité, par 929 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention.

Lors du deuxième vote, l'Assemblée Générale a coopté trois camarades pour renforcer la CE USR17 CGT pour 929 Voix, 0 Contre et 0 Abstention. En conséquence

- **CECILE ROCHE MIANA**, membre de la section Multi pro de Royan
- **CHRISTINE LANGELLIER**, membre de la section Cheminots de Saintes
- **GERARD BALLAIS**, section RATP de Rochefort

Le thème des débats de l'après-midi a été introduit par un exposé de notre secrétaire à l'organisation, Dominique VRIGNAUD



qui a rappelé que 20 sections sur 36 étaient représentées à cette A.G. et a détaillé les chiffres de nos effectifs et les difficultés d'organisation que nous rencontrons, ainsi que les propositions pour les surmonter :

sur une motion proposée par la section multi pro de Surgères, qui n'a pas été adoptée, les débats de l'a-

près-midi ont repris les points du rapport d'organisation.



La parole a été également donnée à un camarade du comité de rédaction du journal de l'USR « Vie Nouvelle », qui était invité à notre A.G. qui a présenté le numéro à venir et a incité à l'abonnement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Les discussions ont mis en évidence :

La nécessité d'intervenir auprès des adhérents actifs afin de les inciter à préparer leur situation de retraités conservant leur adhésion CGT et leur activité syndicale en tant que retraités, avec notre USR-CGT, et pour ce faire établir un plan de travail de l'USR pour intervenir auprès des futurs retraités.

Les difficultés pour assurer la continuité syndicale dans une situation sociale plutôt délétère et d'atomisation de plus en plus générale de la classe travailleuse, et d'individualisme croissant.

La nécessité pour nous de faire la preuve concrète de l'utilité du syndicalisme CGT retraité, dans un contexte où la CGT dans son ensemble vieillit.

L'importance de prendre en compte, à côté des structures professionnelles (FDR), les sections multi professionnelles, regroupant les syndiqués retraités

localement, et l'importance cruciale des Unions Locales CGT pour le syndicalisme CGT-retraités.

Un point sur la situation de trésorerie de notre USR-CGT 17 a également été présenté par le trésorier, qui a montré la précarité extrême de nos moyens financiers et la nécessité pour les différentes structures de la CGT 17 de soutenir financièrement l'activité de notre USR.

Une intervention a été prononcée au nom de l'UD CGT 17.

La camarade Maryse CANTIN a conclu la réunion en annonçant tout d'abord l'action unitaire prévue le 26 mars organisée par le « Groupe des 9 » (structure regroupant neuf organisations de retraités dont notre UCR-CGT), pour la défense des droits des retraités et au premier chef l'exigence d'une augmentation des pensions de 10 % tout de suite. Puis après avoir rappelé les différentes échéances du calendrier de l'USR : Réunion de la Commission Exécutive le 20 février 2024, la demande réitérée d'une réunion entre l'USR et l'UD CGT 17 pour permettre la mise en œuvre des travaux sur la continuité syndicale, la nécessité d'établir un inventaire détaillé, précis et actualisé des bases syndicales de l'USR 17 avec un suivi régulier par les militants membres de la CE.

Enfin, Maryse a rappelé qu'une de nos tâches importantes est la préparation du congrès départemental de notre USR de Charente-Maritime les 5 et 6 décembre 2024 en lien avec la vie des retraités. Cette assemblée générale est la courroie de transmission pour aller au congrès, avec des syndiqués acteurs décideurs, afin de gagner sur la syndicalisation.

Quelques pistes de

travail pour les mois à venir :

Une demi-journée d'information sur l'énergie à construire avec le syndicat et les retraités

Evaluer nos besoins avec les USR voisines

Aller à la rencontre des associations

Aller au contact des jeunes



Nous nous félicitons en outre de la présence à notre Assemblée Générale d'un camarade représentant l'USR CGT de la Vienne (86). A noter que nos camarades de l'USR 79 se sont excusés de dernière minute.

Enfin nous ne saurions terminer ce compte-rendu sans saluer et féliciter toute l'équipe des camarades, actifs et retraités, de l'Union Locale CGT de JONZAC pour avoir à la perfection organisé et assuré le bon déroulement de notre Assemblée Générale, sous la direction du camarade Alain GIRARD, et surtout l'avoir fait dans une ambiance excellente de convivialité et de camaraderie dont notre CGT a bien besoin ces jours-ci.

Merci encore à toutes et tous.

Jean Pierre BORGNET



La Section Syndicale des Retraités CGT de la SNACRP vous informe et vous invite.

Comme tous les ans les camarades CGT des Chantiers navals et de l'ADDEVA 17 vous convient, en mars ou en avril, à assister à la cérémonie du souvenir à la stèle dédiée aux victimes d'accidents du travail ou des maladies de l'amiante.

Cette année, la cérémonie se déroulera **le vendredi 26 avril à partir de 10 heures** et revêtira un caractère exceptionnel. En effet, 2024 marquera les 10 ans de la création et de l'installation de cette stèle et pour l'occasion les dockers du port de LA PALlice s'associeront en nombre à cette initiative. Une évocation en photos des cérémonies passées et un traditionnel pot de l'amitié clôtureront cette matinée.

A deux jours près, soit le 28 avril, se déroule dans le monde, à l'initiative des Nations Unies et de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) **LA JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL**. Donc cette journée ne se passera pas sous silence par nos différents intervenants, sachant que de nombreuses personnes meurent des suites d'accidents du travail ou de maladies professionnelles chaque jour, pour un total de plus de 2,78 millions de décès par an dans le monde. En France ce sont plus de 600 décès par an.



Remise des cartes Charente-Maritime

Le mardi 16 janvier s'est tenue l'assemblée industries électriques et gazières de remise des cartes de la section de Charente-Maritime. 28 participants dont une petite délégation de nos camarades du département voisin de Vendée puisqu'ils étaient 8.



À noter également une délégation du bureau de notre USR RATP puisqu'ils n'étaient pas moins de 4 à être venus de Paris dont, bien entendu, Martine BRUN notre secrétaire générale.

C'est Gérard PINAUD, retraité de l'énergie et membre de la CE de l'USR 17 qui nous a accueilli à la salle « MARCEL PAUL » de Rochefort, salle qui nous a été mise à disposition par la CMCAS de Rochefort. « MARCEL PAUL », une salle qui porte le nom du ministre qui a créé le service public du gaz et de l'électricité ainsi que le statut des salariés de ce qui fut EDF-GDF, une salle gérée par les élus du personnel des industries électriques et gazière. Tout un symbole dans la période marquée par une envolée des prix de l'énergie, envolée résultat d'une spéculation financière, résultat de la privatisation.

Cette assemblée a été l'occasion d'un échange passionnant autour de l'actualité économique et sociale du moment. Que ce soit au niveau national, sur notre département de Charente-Maritime mais également au sein de notre entreprise, la RATP.

Si le statut nous assure des liens encore forts avec la RATP tout le monde en a convenu, l'activité syndicale retraitée sur le territoire nous concerne aujourd'hui au plus haut chef. Et l'exemple, entre autre, de la situation de l'hôpital de Rochefort mais également la question de l'accès aux soins dans notre département nous invite à participer activement à l'activité de la CGT retraités sur le territoire où nous aspirons à vivre heureux notre retraite.

Comme il est de tradition, à la suite d'un débat de plus de 2 heures, nous avons conclu cette journée par le verre de l'amitié et autour d'un repas.

Et visiblement tout le monde était satisfait de cette rencontre.



Avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue le 26 mars

Les faits contredisent les promesses : « Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles et de ceux qui sont aujourd'hui des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel » : ça, c'était la promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017.

La réalité, les faits, ce sont une inflation de 17 % depuis début 2017 et des décisions politiques de gel des pensions ou de revalorisation inférieure à l'inflation qui ont limité l'augmentation des pensions à 7,9 % depuis le début de 2017.

Toutes les personnes en retraite ont perdu au moins 9,1 % de pouvoir d'achat, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension !

C'est pire pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25 % de la CSG en 2018 : perte de 11 % et de 4 mois de pension !

La revalorisation des pensions de 5,3 % au 1er janvier 2024 n'est pas un cadeau, il s'agit de la stricte application de l'article L.161-25 du Code de la Sécurité sociale qui revalorise chaque année la pension de base en fonction de l'inflation. Nos mobilisations du 24 octobre ont imposé le respect de la loi ! Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte des revendications des retraité-es.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ».

C'est ce que révèle l'enquête « Budget de famille » de l'Insee : les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les seniors :

- **L'alimentation**, qui augmente bien plus que l'inflation, représente plus de 20 % des dépenses des plus de 74 ans contre seulement 11 % chez les moins de 35 ans. En un an, l'alimentation a augmenté de 7,6 % pour les séniors.

- **L'énergie** du logement, qui augmente énormément, pèse 5,2 % dans la consommation des ménages et 6,2 % pour les plus de 74 ans, qui sont plus souvent « à la maison », qui ont des appartements plus grands, qui utilisent davantage gaz et fioul dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité.

Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements ont la Sécurité sociale dans le collimateur. Ils ne supportent pas que tout le monde ait droit aux mêmes soins. L'idéologie libérale préfère la complémentaire qui rembourse une dépense de santé en fonction du montant de la cotisation. **Ces gouvernements :**

- **assèchent les ressources de la Sécurité sociale**, notamment par une politique d'exonérations, par le transfert de la dette Covid, ...
- **réduisent le rôle de la Sécu** par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, ... et par le doublement du montant des franchises et participations forfaitaires qui constitue une perte de pouvoir d'achat de 800 millions d'euros,
- **transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé**, onéreuses et inégalitaires, par exemple le 100 % santé pour les yeux, les oreilles et les dents, ce qui augmente le tarif des complémentaires santé, de 40 % depuis 2018, de +7,1 % en 2023 et de +20 % pour les séniors en 2024.

Maintenant et de plus en plus, pour être bien soigné, il faut pouvoir se payer une bonne complémentaire. C'est scandaleux, d'autant plus que les personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé, doivent cotiser plus. Beaucoup trop de retraité-es doivent renoncer à une complémentaire et, de fait, à l'accès aux soins.

► **Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !**

Vivre en Ehpad est parfois nécessaire, malgré les scandales révélés dans le livre « Les fossoyeurs », le manque de places, la maltraitance due au manque de personnels bien formés. Mais l'Ehpad coûte plus cher que la pension, pour la quasi-

totalité des résident-es !

Les gouvernements méprisent les retraité-es en promettant et en repoussant toujours une loi « grand âge ». Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités Catherine Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 « Tout ne passe pas par la loi » et le 1er ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

► **Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !**

Tout cela engendre une augmentation de la pauvreté des retraité-es les plus démunis. Selon la DREES, pendant 10 ans, « seulement » 560 000 ont touché le minimum vieillesse, leur nombre augmente depuis 2017, année d'arrivée du président E. Macron, il atteint 700 000 après une augmentation de 67 000 en 2022 ! Et, en même temps, en France selon Oxfam : - En dix ans, le nombre de milliardaires a été multiplié par trois, leur fortune a été multipliée par quatre. - Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % de la population a baissé. - Sur cette même période, les 42 milliardaires français (dont 6 femmes) ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français. - Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français ne déclarent posséder ni assurance-vie, ni actions directement.

Le 26 mars, frappons un grand coup !

Imposons-nous dans la rue !

Rassemblements - Manifestations : 10h30

La Rochelle : Place de Verdun - **Rochefort :** Place Colbert

Saintes : Place Bassompierre